

Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie (Lot)

AR Prefecture

046-200063741-20230613-20230601-DE

Reçu le 13/06/23

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Domaine : Finances locales - Subvention****Délibération n° : 2023/06/01**

Le neuf juin deux mille vingt-trois à 17 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sous la présidence de Monsieur Dominique Marin Maire.

Présents : Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Elodie Boyer, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Sébastien Fourniols, Patrick Gardes, Michel Lacoste, Sébastien Lafargue, Eliane Laval, Marin Bonnemort Céline, Valérie Peleran, Claire Perrotte, Bernard Ressayguier, Joëlle Sanson, Mathieu Vinel.

Excusés ayant donné procuration : Gaëlle Duchêne a donné procuration à Joëlle Sanson, Isabelle Espitalier a donné procuration à Patrick Gardes, Angélique Ginibre a donné procuration à Elodie Boyer.

Absents : Gilbert Brocard, Nicolas Gauzin, Pascal Ressayguier.

Secrétaire de séance : Eliane Laval

Cette délibération annule la délibération n° 2023/05/04

Objet : Attribution d'une subvention au Collège Emile Vaysse pour un voyage pédagogique des élèves de 3ème.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de re-délibérer car les 50 euros doivent être versés directement aux 16 familles des enfants domiciliés sur la commune, participant au voyage.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Maire :

Dominique Marin



Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie (Lot)

AR Prefecture

046-200063741-20230613-20230602-DE
Reçu le 13/06/2023**RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Domaine : Domaine et patrimoine – Acquisitions***Délibération n° : 2023/06/02*

Le neuf juin deux mille vingt-trois à 17 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sous la présidence de Monsieur Dominique Marin Maire.

Présents : Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Elodie Boyer, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Sébastien Fourniols, Patrick Gardes, Michel Lacoste, Sébastien Lafargue, Eliane Laval, Marin Bonnemort Céline, Valérie Peleran, Claire Perrotte, Bernard Ressayguier, Joëlle Sanson, Mathieu Vinel.

Excusés ayant donné procuration : Gaëlle Duchêne a donné procuration à Joëlle Sanson, Isabelle Espitalier a donné procuration à Patrick Gardes, Angélique Ginibre a donné procuration à Elodie Boyer.

Absents : Gilbert Brocard, Nicolas Gauzin, Pascal Ressayguier.

Secrétaire de séance : Eliane Laval

Objet : Délibération de principe pour la négociation concernant l'achat de parcelles au Causse de Manas derrière le terrain de rugby

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner un accord de principe afin de pouvoir négocier l'acquisition de parcelles situées au Causse de Manas, derrière le terrain de rugby.

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Maire :

Dominique Marin

